

Date de la séance

Le 17 décembre 2025

Date de convocation

Le 12 décembre 2025

Date de publication

Le 12 décembre 2025

Nombre de délégués

En exercice	34
Présents	25
Procurations	5
Excusé	2
Absent	2

N° 2025-12-76

OBJET :

**ADHESION AU
RESEAU
FRANCOPHONE
DES VILLES AMIES
DES AINES**

Le Président certifie que la liste des délibérations a été publiée sur le site internet de la Communauté de Communes Gally-Mauldre

L'an deux mille vingt-cinq

Le mercredi 17 décembre, à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal de la mairie de Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Patrick LOISEL, Président.

Commune d'ANDELU :

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL, Martine DELORENZI

Commune de Chavenay : Myriam BRENAC, Stéphane GOMPERTZ,

Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN, Agnès TABARY

Commune de DAVRON :

Commune de FEUCHEROLLES : Patrick LOISEL, Michel DELAMAIRE, Yves DEKEYREL

Commune d'HERBEVILLE : Vincent GAY

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie CAHUZAC, Christophe DEBUISNE

Commune de MAULE : Olivier LEPRETRE, Sidonie KARM, Hervé CAMARD, Samuel COLLIN, Sylvie BIGAY, Caroline QUINET, Jean Christophe SEGUIER

Commune de MONTAINVILLE : Eric MARTIN

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Dominique GERBERT, Jean-Philippe ANTOINE, Christelle BARDEILLE, Gilles STUDNIA, Gérard PARFAIT

Procurations :

Jérôme COTIGNY à Myriam BRENAC

Axel FAIVRE a donné pouvoir à Christelle BARDEILLE

Katrin VARILLON a donné pouvoir à Patrick LOISEL

Hajer RIVIERE a donné pouvoir à Olivier LEPRETRE

Christine CAILLAT a donné pouvoir à Dominique GERBERT

Excusé : William FALCHETTO, Damien GUIBOUT

Absent : Olivier RAVENEL, Karine DUBOIS

Secrétaire de séance : Christophe DEBUISNE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Face à la nécessité pour les collectivités de s'interroger sur le vieillissement de leur population, est née l'initiative mondiale des Villes Amies des Aînés, lancée en 2006 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'objectif est d'adapter notre territoire à une population vieillissante pour permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement.

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), association à but non lucratif, a pour but de développer au niveau francophone la démarche initiée par le réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS. Le Réseau accompagne les collectivités à la mise en œuvre du projet et valorise leurs initiatives.

Il permet également de favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les adhérents et crée ainsi les conditions d'une meilleure adaptation des territoires aux ainés, en particulier en favorisant le vieillissement actif des habitants et en soutenant la dynamique Villes Amies des Aînés autour de trois principes :

La lutte contre l'âgisme, le sentiment d'appartenance au territoire des habitants et la mise en place d'une démarche participative et partenariale.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT l'importance pour La Communauté de Communes Gally-Mauldre de participer à cette dynamique et d'adhérer au Réseau RFVAA,

CONSIDERANT que La Communauté de Communes Gally-Mauldre s'engage à mettre en œuvre les principes fondamentaux de la dynamique ainsi que les étapes de la démarche Villes Amies des Aînés :

- Elaborer un diagnostic territorial autour des huit thématiques Villes Amies des Aînés *,
- Définir un plan d'action Villes Amies des Aînés en collaboration avec les communes de l'Intercommunalité, le mettre en œuvre, l'évaluer,
- Informer annuellement le RFVAA de l'ensemble des étapes du projet et transmettre les documents s'y rapportant ;
- Participer à la vie du réseau Francophone : échange et valorisation de bonnes pratiques sur le site internet du RFVAA, participation aux événements (colloques, journées de formation, voyage d'étude, concours Villes Amies des Aînés, ect.).

**(Transports et mobilité ; Habitat ; Espaces extérieurs et bâtiments ; Lien social et Solidarité ; Cultures et Loisirs ; Participation Citoyenne et emploi ; Autonomie, services et soins ; Information et Communication).*

CONSIDERANT l'avis favorable des membres présents en Commission Affaires Générales et Financières et gestion de l'activité du Cinéma Les Deux Scènes du 03 décembre 2025 hormis 1 abstention (Olivier LEPRETRE),

ENTENDU l'exposé de Mme Nathalie CAHUZAC, vice-Présidente en charge des équipements culturels et sportifs, des CSH, des actions en faveur du sport, de la jeunesse et des séniors,

Après en avoir délibéré à la majorité, 1 contre (Yves DEKEYREL) et 8 abstentions (Olivier LEPRETRE, Sidonie KARM, Hervé CAMARD, Samuel COLLIN, Sylvie BIGAY, Caroline QUINET, Jean Christophe SEGUIER, Hajar RIVIERE)

le Conseil Communautaire,

- **DECIDE** de l'Adhésion de la Communauté de Communes Gally-Mauldre au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (ainsi qu'au Réseau Mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS)
- **DESIGNE** en tant que représentant titulaire Nathalie CAHUZAC pour représenter la Communauté de Communes Gally-Mauldre au sein de l'association,
- **DESIGNE** en tant que représentant suppléant Eloise MARTIN pour représenter la Communauté de Communes au sein de l'association,

- **S'ENGAGE** à verser annuellement la cotisation dont le montant est déterminé en fonction du nombre d'habitants (cette année, la cotisation sera de 700 € selon le barème en annexe).

Le Président
Patrick DISEL



Pour copie conforme,

- Mise en ligne de l'acte le **30/12/2025**
- Document rendu exécutoire le **30/12/2025**